

# NÉCROLOGE DES PROVINCES FRANCISCAINES FRANCOPHONES (France, Belgique Wallonne, Canada)

## Présentation

Toulouse, sept-oct. 2015

### NÉCROLOGE DES PROVINCES FRANCISCAINES FRANCOPHONES (FRANCE, BELGIQUE WALLONNE, CANADA) DE 1844 À 2000

#### Présentation

Ce Nécrologe répertorie les défunts des entités provinciales reconstituées après la Révolution de 1789, au XIX<sup>e</sup> siècle, et de celles qui en sont issues. Quant aux survivants de l'époque révolutionnaire décédés dans les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, ils n'ont pu être recensés, faute de documentation suffisante.

Commencé avec le premier défunt wallon de Belgique en 1844, notre répertoire s'achève en décembre 2000 avec les défunts des trois Provinces de France-Ouest du Bienheureux Pacifique, Franco-belge des Trois-Compagnons, et du Canada.

Sont ainsi présentés 2287 Frères\*, appartenant à 16 entités différentes, notamment :

1519 prêtres (66,4%)  
513 religieux laïcs (22,4%)  
89 clercs étudiants (3,8%)  
65 tertiaires, 39 tertiaires ou oblats  
20 évêques  
19 novices  
etc...

---

\*Le répertoire sur fiches du Nécrologe comporte 2292 notices, alors que le nombre des défunts est de 2287. Cet écart de cinq numéros s'explique :

=par l'annulation de deux notices concernant Julien ALCORTA et Serafino ALZACETA, les numéros 566 et 1190, qui faisaient « doublets » ;

=par l'adjonction des notices de trois défunts ; Théophile BITEAU, Pierre BRAILLARD et Polyeuacte GIBELIN, dont la date de décès est inconnue ou incomplète.

Annulation et adjonction se sont faites sans modification de la numérotation initiale.

---

## Entités d'appartenance des défunts : tableau

1. Belgique / St Joseph.....	69
2. Custodie maritime de Nice.....	16
3. Corse/ St François.....	154
4. Commissariat de l'Observance en France.....	7
5. France/ St Louis d'Anjou.....	102
6. Sud-Est/ St Bernardin.....	240
7. Ouest/ St Denys.....	292
8. France/ St Pierre.....	372
9. Aquitaine.....	276
10. Est/ St Pascal.....	129
11. Canada/ St Joseph.....	390
12. Maroc.....	28
13. Marie-Médiatrice.....	116
14. Suisse/ Christ-Roi.....	6
15. France-Ouest.....	51
16. Trois-Compagnons (Province Franco-Belge).....	39

Total : 2287 défunts

## Entités d'appartenance des défunts : présentation

### 1). Belgique/ St Joseph

La constitution du nouveau royaume de Belgique reconnaissant la « liberté d'Association », la vie franciscaine put reprendre dès la fin de 1833, avec quelques Récollets survivants de la Révolution Française. En 1842, l'ancienne Province flamande St Joseph des Récollets de Belgique fut officiellement rétablie, et accueillit quelques wallons ou francophones. Le 1<sup>er</sup> défunt de notre nécrologe, nous l'avons signalé, est un Wallon. Il y aura plus d'une soixantaine de Wallons dans cette Province jusqu'à la création de la Province francophone de Marie-Médiatrice (n°13) en 1932. Le Fr. Jean de SCHAMPHELEER (décédé le 15/06/2008) en a dressé une liste dont notre répertoire est entièrement tributaire.

### 2). Custodie Maritime de Nice

Jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, elle appartenait à la Province St Thomas des « Riformati » du Piémont. Lorsque celle-ci fut supprimée en 1849, elle devint une entité indépendante durant une douzaine d'années, et chercha à s'implanter dans la France voisine (elle était alors italienne). La Custodie possédait à cette époque 7 couvents : à NICE, le couvent de Cimiez, rendu à la vie franciscaine en 1816 ; à LANTOSQUE ; à SOSPEL ; à SAORGE ; à MENTON, et en Ligurie, province civile d'Imperia, à BORGOMARO et à PERINALDO

### 3). Corse/ St François

Le dernier Franciscain de Corse survivant de la Révolution, un Observant, était mort au couvent de PINO (Haute-Corse actuelle) en 1835. La réimplantation de l'Ordre dans l'île, réclamée par la population, a été réalisée en 1853 par un Frère de la Province italienne de Toscane, Anselme MARTINELLI.

La Province St François de Corse a été supprimée en 1972 (27 janvier). Elle est devenue Custodie, rattachée à la Province du Sud-Est (St Bernardin (Lyon, n°6), avant d'être supprimée en 1987 (26 mai), et intégrée à St Bernardin.

#### **4. Commissariat Provincial de l'Observance en France**

Il a été érigé en 1851, le 26 août, et confié au Fr. José ARESO, qui venait de réintroduire les Franciscains de la Régulière Observance en France, en fondant le couvent de SAINT-PALAIS, dans les Basses-Pyrénées (aujourd'hui les Pyrénées-Atlantiques)

#### **5. France/ St Louis d'Anjou**

Le 20 octobre 1860, le Ministre Général de l'Observance élevait le Commissariat Provincial de France (n°4) au rang de Province, sous le patronage de S. Louis d'Anjou, le jeune et éphémère évêque de Toulouse. La nouvelle entité se composait des 5 couvents fondés par le Fr. José ARESO, à SAINT-PALAIS ; à AMIENS (Somme) ; à LIMOGE/ Louyat (Haute-Vienne) ; à BRANDAY (Gironde) et à BOURGES (Cher). Un mois plus tard, le 24 novembre 1860, le Fr. José ARESO était élu Ministre Provincial.

#### **6. Sud-Est/ St Bernardin**

Moins d'un an après la création de la Province de France/ St Louis d'Anjou (n°5), le même Ministre Général transformait en Province la Custodie Maritime de Nice (n°2), en la plaçant sous le patronage de S. Bernardin de Sienne (7 septembre 1861).

Cette nouvelle entité comptait 9 couvents : 7 en France, à NICE/ Cimiez ; SAORGE ; AVIGNON (Vaucluse) ; NÎMES (Gard) ; CAEN (Calvados) ; MÂCON (Saône-et-Loire) ; et BOURG-SAINT-ANDÉOL (Ardèche) ; 2 en Italie, dans la Province d'Imperia (Ligurie) ; BORGOMARO et PERINALDO. Par la suite, ces deux couvents ont été enlevés à la Province par le gouvernement italien (31 décembre 1866).

#### **7. Ouest/ St Denys**

Les deux parties de la Province St Bernardin (n°6), le Sud-Est et l'Ouest/ Nord-Ouest, très éloignées et très différentes l'une de l'autre, étaient devenues, au fil des années, deux entités étrangères. Le Chapitre provincial de St Bernardin décide, le 9 juillet 1889, par 11 voix contre 5, de les séparer complètement et définitivement ; décision ratifiée le 2 août par le Ministre Général.

=La partie Sud-Est reste Province St Bernardin, avec 6 couvents ; NICE/ Cimiez ; SAORGE ; AVIGNON ; NÎMES ; MÂCON et MONACO/ MONTECARLO.

=La partie Ouest/Nord-Ouest devient Province indépendante, sous le patronage de S. Denys, avec siège à RENNES, et acquiert 7 couvents ; CAEN ; SAINT-NAZAIRE (Loire-Inférieure, actuelle Loire-Atlantique) ; EWELL/ Londres (Angleterre) ; PARIS/ rue Puteaux ; ROUEN (Seine-Inférieure, actuelle Seine-Maritime) ; RENNES (Ille-et-Vilaine) et NANTES (Loire-Inférieure, actuelle Loire-Atlantique).

#### **8 et 9. France/ St Pierre et Aquitaine**

Trois ans après la partition de St Bernardin (n°6), la Province de France/ St Louis d'Anjou, devenue trop vaste, fait l'objet d'une partition analogue, décrétée le 6 août 1892 par le Ministre Général.

=La partie Sud de la Province garde le patronage de S. Louis d'Anjou, c'est la future Province d'Aquitaine, et conserve 7 couvents ; SAINT-PALAIS ; BOURGES ; PAU (Basses-Pyrénées, actuelles Pyrénées-Atlantiques) ; BORDEAUX (Gironde) ; BÉZIERS (Hérault) ; BRIVE (Corrèze) et LE PUY-EN-VELAY (Haute-Loire).

=La partie Nord conserve la désignation de « Province de France », sous le patronage de l'Apôtre S. Pierre, avec 6 couvents ; AMIENS ; PARIS/ rue des Fourneaux ; LILLE et ROUBAIX (Nord ; transférés des Récollets belges aux Observants français le 26 février 1892) ; ÉPINAL (Vosges) et SAINT-BRIEUC (Côtes-du-Nord, actuelles Côtes-d'Armor).

## **10. Est/ St Pascal**

En 1888, une équipe de religieux de la Province de France/ St Louis d'Anjou (n°5), deux Alsaciens d'Aspail-le-Bas (Haut-Rhin), un Lorrain de Lelling (Moselle) et un Allemand de Rhénanie, réintroduisaient l'Ordre Franciscain à METZ (Moselle). Cette fondation est à l'origine de la Province de l'Est/ St Pascal.

L'Alsace et la Lorraine étant annexées à l'Empire Allemand depuis 1871, la nouvelle fondation fut rattachée en 1899 à la Province Ste Élisabeth de Thuringe. Le 13 mai 1913, elle en fut détachée pour former, avec les couvents de LONGEVILLE/ SAINT-AVOLD (Moselle); PHALSBOURG (Moselle) et HOHATZENHEIM (Bas-Rhin), un Commissariat Provincial, sous le patronage de S. Pascal Baylon, dépendant directement du Ministre Général. Ce Commissariat est devenu Province le 23 mars 1929.

## **11. Canada/ St Joseph**

La présence franciscaine au Canada s'est momentanément interrompue en 1849, avec la mort du dernier Récollet survivant. Le retour des Franciscains, quelques décennies plus tard, s'inscrit pour une large part dans le contexte de la première expulsion des Congrégations religieuses de France en 1880. C'est à la Province Observante de France/ St Louis d'Anjou (n°5) que revient la mise en œuvre de cette réimplantation.

Celle-ci débute par l'établissement, à TROIS-RIVIÈRES, au Québec, d'un Commissariat de Terre Sainte, dont la construction est entreprise le 27 août 1888. Peu de temps après, en mai-juin 1890, le Fr. Luigi CANALI, nouveau Ministre Général de l'Observance, envoie au Canada le Fr. Othon RANSAN, Ministre Provincial de France/ St Louis d'Anjou, pour y réaliser « une fondation depuis longtemps projetée ». Un couvent est établi à MONTRÉAL, également au Québec, et devient Noviciat (8 juin 1890).

Cette fondation « depuis longtemps projetée » a certainement été largement motivée par la récente « loi militaire » française du 18 juillet 1889, imposant aux séminaristes une année de service armé. Le souci d'éviter à nos jeunes religieux ce temps de caserne en les faisant résider plusieurs années au Canada a, de fait, valu à de nombreux Frères clercs étudiants de France/ St Louis d'Anjou, puis à ceux de France/ St Pierre, d'effectuer des séjours plus ou moins long en Nouvelle-France.

Une trentaine d'années durant, le Canada franciscain demeura rattaché, comme Commissariat, à la Province de France. Lors de la seconde expulsion des Congrégations religieuses de France, en 1903, le Canada devint terre d'accueil d'une partie des religieux de la Province St Pierre, et MONTRÉAL hébergea le Ministre Provincial et sa Curie. La charge des religieux restés en Europe, dispersés entre la France, la Belgique et les Pays-Bas, fut confiée à un Commissariat Provincial. Cette situation perdura jusqu'au lendemain de la Première Guerre mondiale.

En décembre 1919, le Chapitre Provincial réuni à MONTRÉAL vota « l'indépendance des maisons du Canada ». Décision confirmée par un décret du Fr. Bernardin KLUMPER, Délégué Général de l'Ordre, détachant le Canada franciscain de la Province de France/ St Pierre, et l'érigeant en Commissariat indépendant (23 mars 1920). Sept ans plus tard, le 1<sup>er</sup> février 1927, le Fr. Bernardin KLUMPER, devenu Ministre Général, érigeait le Commissariat du Canada en Province, sous le patronage de S. Joseph. La nouvelle entité groupait alors 263 religieux, répartis en 8 couvents et 3 résidences.

## **12. Maroc**

Tous les religieux ayant résidé au Maroc ne sont pas répertoriés ici, mais seulement :  
 =ceux relevant directement du Commissariat ou de la Custodie du Maroc « francophone » ;  
 =et un certain nombre de Frères issus de Provinces diverses espagnoles et italienne, ayant exercé un ministère dans le Vicariat Apostolique puis le Diocèse de RABAT.

La plupart des Franciscains « marocains », décédés jusqu'en 2000, sont répertoriés avec le personnel de leurs Provinces respectives.

Une chronologie succincte des étapes et des vicissitudes de l'implantation de la France au Maroc durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle introduira le Nécrologe « franciscain » du Maroc en préparation.

### **13. Marie-Médiatrice**

En Belgique, les Frères Wallons de la Province flamande St Joseph aspiraient depuis longtemps à leur autonomie. En 1922, une première démarche en ce sens échoua, considérée comme prématurée par le Ministre Général.

C'est le développement de l'Ordre en Wallonie qui permit la réalisation du projet : de 53 en 1922, le nombre de Francophones dépassait la centaine en 1930. Le 19 mars 1932, un décret du Fr. Bonaventure MARRANI, Ministre Général, détachait de la Province flamande St Joseph la Wallonie francophone, et l'érigéait en Province, sous le vocable de Marie-Médiatrice. Cette nouvelle entité groupait 119 religieux, « répartis en cinq couvents », à MONTIGNY-SUR-SAMBRE ; NAMUR ; LIÈGE ; BERTRIX et MARCHE-EN-FAMENNE.

### **14. Suisse/ Christ-Roi**

La seconde expulsion des Congrégations religieuses de France, en 1903, a permis à l'Ordre Franciscain de se réimplanter en Suisse, par la mise à la disposition de la Province d'Aquitaine des bâtiments détenus à FRIBOURG par les Franciscaines Missionnaires de Marie, bâtiments devenus « le Petit-Rome » et le « Convict Marianum » (Collège et Scholasticat).

Les religieux d'Aquitaine ont trouvé un second lieu de repli en Suisse, en s'installant à LUGANO, dans le Tessin (église de Notre-Dame de Lorette), avec cinq Frères, au service de la colonie étrangère, notamment française et allemande. Après avoir résidé à LUGANO durant une vingtaine d'années, l'Aquitaine a cédé Notre-Dame de Lorette/ Loreto au Commissariat de l'Est/ St Pascal, le 20 février 1922 (n°10).

Évacué par les Frères clercs étudiants d'Aquitaine à partir de septembre 1930, pour s'installer à TOULOUSE, le couvent de FRIBOURG a été par la suite cédé au Commissariat Franciscain de Suisse/ Christ-Roi, qui en reçut « l'usage de fait » le 5 mai 1939. Le « Délégué Général des Franciscains de Suisse » prenait officiellement possession du « Convict Marianum » le 26 mai 1940. Le 2 juillet 1947, le Commissariat Suisse était rattaché officiellement à la Province de l'Est/ St Pascal (n°10). Devenu par la suite Custodie, il fut érigé en Vice-Province le 22 juillet 1985. Il comptait alors 33 religieux (dont 19 prêtres) ; son siège officiel était ZURICH, et son territoire coïncidait avec celui de la Confédération Helvétique.

Depuis le 7 juillet 2009, la Suisse/ Christ-Roi, redevenue Custodie, est rattachée à la Province d'Autriche.

### **15. France-Ouest/ Bx. Pacifique**

Le 4 avril 1996, un décret du Fr. Hermann SCHALÜCK, Ministre Général, érigeait la Province de France-Ouest sous le patronage du Bx. Pacifique (Paris), constituée par la fusion des trois Provinces de France/ St Pierre (Paris ; n°8) ; de l'Ouest/ St Denys (Rennes ; n°7) et d'Aquitaine (Toulouse ; n°9).

De mai 1996 à décembre 2000, cette nouvelle entité déplorera 51 décès.

Elle subsistera jusqu'à la fin d'avril 2013 (30 avril).

### **16. Trois-Compagnons**

Le 4 avril 1996, le Fr. Hermann SCHALÜCK, Ministre Général, érigeait la Province Franco-Belge sous le patronage des « Trois-Compagnons » [de S. François] (Strasbourg), constituée par la fusion des trois Provinces de l'Est/ St Pascal (Metz ; n°10) ; de Marie-Médiatrice (Bruxelles ; n°13) et du Sud-Est/ St Bernardin (Lyon ; n°6).

De mai 1996 à décembre 2000, cette nouvelle entité déplorera 39 décès.

Elle subsistera jusqu'à la fin d'avril 2013 (30 avril).

## Répartition des défunts par tranches d'âge

Les religieux décédés appartenant aux tranches d'âge de 16 à 50 ans représentent un cinquième environ du Nécrologe ; 472 défunts (20,6 %). Les plus jeunes, 16-30 ans, sont au nombre de 175 (7,6 %), ainsi répartis : 16-20 ans, 29 ; 21-25 ans, 75 ; 26-30 ans, 71. Viennent ensuite les 31-40 ans, 125 (5,4 %) ; 31-35 ans, 60 ; 36-40 ans, 65. Nous avons enfin les 41-50 ans, 172 (7,5 %) ; 41-45 ans, 81 ; 46-50 ans, 91.

### =Les 16-30 ans : 175 décès

Les guerres de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle ont coûté la vie à 28 d'entre eux, auxquels il faut ajouter un mort « des conséquences de la guerre » (janvier 1919). Ont été tués dans cette tranche d'âge : 2 Frères en 1914 ; 6 en 1915 ; 4 en 1916 ; 4 en 1917 ; 2 en 1918 ; 9 en 1940 ; 1 en 1943 dans l'armée allemande.

Peu avant la fin de la Seconde Guerre mondiale, 4 jeunes clercs de 21-25 ans sont morts en déportation en Allemagne (janvier-avril 1945). Deux autres clercs du même âge sont morts dans la décennie 1950, accidentellement pendant leur service militaire, à VICHY en 1955, et à FORT-LAMY, au Tchad, en 1959.

Six, parmi les 21-30 ans, sont morts par noyade ; 3 lors d'une baignade, un par chavirage de sa barque au cours d'une promenade sur rivière, 2 accidentellement. Un Frère laïc de 24 ans a succombé aux suites d'un accident de voiture, près de BOMBOUAKA, au Togo, en 1969.

Les causes du décès de jeunes par maladie ne sont malheureusement indiquées que pour onze d'entre eux. Les maladies pulmonaires viennent en tête (6) : tuberculose, 3 ; diverses, 2 ; une « pulmonie cœreuse ». Nous relevons ensuite : congestion cérébrale ; « fièvre bilieuse et dysenterie » ; cancer de l'intestin et pleurésie purulente ; péritonite ; variole. Deux frères ont succombé respectivement à « une maladie inexorable contractée dans le service militaire » (la tuberculose ?) et à « un mal terrible ».

Nous sommes donc informés sur les causes du décès de 55 jeunes religieux de 16-30 ans. Mais celles des 120 autres restent inconnues.

### =Les 31-40 ans : 125 décès

La mort a frappé 125 Frères de la tranche d'âge 31-40 ans, soit 5,4 % du Nécrologe.

-Les 31-35 ans sont au nombre de 60. Cinq d'entre eux ont été tués durant la Première Guerre mondiale ; 1 en 1914, 1 en 1915 (mort des blessures reçues), 1 en 1916, 2 en 1917. Deux aumôniers militaires sont morts au Maroc : l'un en avril 1912, massacré par la foule lors des émeutes de FÈS ; l'autre en 1918, en accompagnant une colonne de l'armée en opération. Durant les combats du débarquement allié de Normandie, en juin 1944, un Frère prêtre a été fusillé par les Allemands, avec le Curé de la paroisse. N'oublions pas S. André BAUER, martyr de Chine en 1900 et, dans le domaine des accidents, la noyade, au cours d'une baignade, d'un Frère Oblat du Canada, en 1923.

La cause médicale des décès a été indiquée pour quinze d'entre eux : mort subite (3) ; tuberculose (2) ; pleurésie ; grippe méningée ; variole ; « abondante hémorragie » ; embolie cérébrale ; crise cardiaque ; néphrite chronique ; sclérose en plaques ; typhus.

-La seconde moitié de la tranche d'âge des 31-40 ans, celle des 36-40 ans, regroupe 65 défunts. L'un d'entre eux a été tué à la guerre en 1917. Un missionnaire de Chine a été assassiné par les soldats japonais en 1938. Trois religieux ont péri durant la Seconde Guerre mondiale : un Lorrain replié en Corse, tué par les Allemands en 1943 ; en 1944, un prisonnier de guerre en Allemagne, tué dans un bombardement allié ; et un secouriste de la Croix Rouge blessé mortellement durant les combats de la Libération de Paris (Fontenay-sous-Bois). Plus tard, on relève une mort dans une catastrophe aérienne au-dessus des Alpes, puis l'assassinat d'un missionnaire en Côte-d'Ivoire.

La nature de la maladie, cause de décès, est indiquée pour une vingtaine de religieux : 6 maladies pulmonaires (dont 2 tuberculeuses) ; 2 cancers (dont un avec tuberculose) ; 2 typhus ; 2 congestions cérébrales ; une maladie du tube digestif ; un ulcère de l'estomac ;

une apoplexie foudroyante ; une « grippe maligne » ; un abcès des fosses nasales. N'a pas été précisée la nature d'une longue maladie, ni celle d'une maladie incurable.

#### **=Les 41-50 ans : 172 décès**

Cette tranche d'âge a subi 172 décès (7,5%) : 81 chez les 41-45 ans ; 91 chez les 46-50 ans. Deux religieux ont été tués à la guerre, en 1916 et 1917. Deux autres ont été assassinés ; martyrisé en Chine en 1900, abattu par la Gestapo allemande en 1944, à PARIS (28 juin). Au Vietnam, en 1970, un Frère a été « tué par l'explosion d'une mine ». Divers accidents ont mis brutalement fin à l'existence de sept quadragénaires : trois accidents de voiture, en 1970, 1975 et 1994 ; la noyade dans une rivière du Pérou, en 1955 ; les séquelles d'une chute de cheval au Canada, en 1929 ; l'effondrement d'un bâtiment conventuel en Corse, en 1943 ; un accident dont la nature ne nous est pas connue, en 1949. Les causes du décès par maladie sont connues, avec plus ou moins de précision, pour une trentaine de quadragénaires. Nous avons relevé 11 maladies, crises et défaillances cardiaques, 8 maladies pulmonaires, 4 ou 5 morts subites, 4 décès survenus après des interventions chirurgicales. En Chine, deux missionnaires ont succombé à la fièvre typhoïde (1897, 1900). À signaler un cas de variole (1890), un autre de lèpre (Bolivie, 1897). À l'automne 1918, deux religieux mobilisés ont été emportés par la « grippe espagnole » ; un autre, au même moment, est décédé de la « fièvre paludéenne », à SALONIQUE, sur le « front d'Orient ».

#### **=Décès au-dessus de 50 ans**

La tranche d'âge la plus concernée est celle des 71-80 ans, avec 623 défunts, 27,2 % du Nécrologe. Les autres décès se répartissent ainsi :

-51-60 ans, 253, 11 % (51-55 ans, 118 ; 56-60 ans, 135)

-61-70 ans, 479, 20,9 % (61-65 ans, 236 ; 66-70 ans, 243)

-81-90 ans, 364, 15,9 % (81-85 ans, 229 ; 86-90 ans, 135)

-91-100 ans, 54, 2,3 % (91-95 ans, 44 ; 96-100, 10).

Le plus âgé de cette tranche avait 99 ans (Edmond GAUDRON, Canadien, 1997).

Un seul religieux a non seulement atteint, mais largement dépassé les cent ans ; Fr. Étienne DEMERS, religieux laïc canadien, décédé à Montréal en 1997, âgé de 107 ans.